

**DEPARTEMENT  
GESUNDHEIT UND SOZIALES**

Kantonaler Sozialdienst

Unterabteilung Asyl, Sektion Betreuung

17 février 2022

**CORONAVIRUS COVID-19 – INFORMATIONS ACTUELLES**

---

Chers résidentes et résidents,

Les infections au coronavirus reculent. La majorité de la population est vaccinée ou guérie, et donc protégée contre une évolution grave de la maladie. Étant donné l'évolution positive de la situation, le Conseil fédéral a décidé de lever dans toute la Suisse la plupart des mesures contre la pandémie de corona.

**Levée du port du masque obligatoire**

L'obligation de porter un masque dans les lieux d'hébergement, les magasins, les restaurants, les écoles, les lieux accessibles au public et sur le lieu de travail est désormais levée. Le port du masque reste obligatoire dans les transports publics et les établissements de santé (cabinet médical, hôpital, etc.).

Les résidentes et résidents qui souhaitent continuer à porter un masque dans leur lieu d'hébergement pour des raisons personnelles ou de santé, peuvent et doivent bien entendu le faire. Vous pouvez toujours vous procurer des masques auprès de votre personne référente.

**Levée de l'interdiction de visite dans les lieux d'hébergement**

L'interdiction de visite à cause de la pandémie est désormais levée. Les visites dans d'autres lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile sont à nouveau permises de 08.00 à 22.00 heures.

Toujours en vigueur:

**Isolement en cas de test positif au corona**

Les personnes testées positives au coronavirus doivent s'isoler pendant au moins 5 jours. Si vous présentez les symptômes caractéristiques de la maladie, veuillez en informer le personnel d'enca-drement.

**Règles de comportement et mesures d'hygiène**

Les mesures d'hygiène et de comportement (se laver les mains, distance physique, etc.) restent importantes car le virus circule toujours et peut être transmis.

## Remerciement

Nous sommes tous heureux que ces mesures soient levées au bout de deux ans de pandémie. Mais le virus n'a pas disparu pour autant. Nous continuons tous à porter une grande responsabilité envers nous-mêmes et nos semblables. C'est pourquoi nous vous demandons d'être vigilants, de continuer à respecter les mesures d'hygiène et de vous adresser immédiatement à l'encadrement en cas de problèmes de santé. Nous vous en remercions !

Avec nos meilleures salutations

Section encadrement asile

Stephan Müller  
Chef de section

Marcel Thueler  
Chef service spécialisé et encadrement